

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance extraordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 10 novembre 2020, de 19 h à 20 h 16, en mode visioconférence, conformément au décret no 1039-2020 du gouvernement du Québec, et à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames Gabrielle Brisebois
Nadine Demers
Mélanie Desrosiers
Caroline Jean
Hayette Laouari
Annie-Alexandra Lavoie
Ann O'Farrell
Caroline Rouleau
Brigitte Talbot

Messieurs Jean Bernatchez
Karl-Anthony Turgeon

Sont absentes :

Mesdames Tania Bolduc
Marie-Andrée Gilbert
Catherine Lemelin

Sont également présents :

Messieurs Jean-Marc Jean, directeur général
Pierre Coté, secrétaire général
Nicolas Turcotte, personnel d'encadrement sans droit de vote

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, Mme Hayette Laouari, présidente, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CSSCS-20-11-10-01

IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Demers et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté.-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Séance extraordinaire publique du mardi 10 novembre 2020, à 19 h
en visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 20 octobre 2020
4. Période de questions du public
5. DOSSIERS PRIORITAIRES
 - 5.1 Amendement au calendrier scolaire 2020-2021 – Secteur des jeunes et au calendrier scolaire 2020-2021 de l'école secondaire de Saint-Damien
6. Ajournement ou levée de la séance

Adopté.-

3.- **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 20 OCTOBRE 2020**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CA-CSSCS-20-11-10-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Caroline Jean et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 20 octobre 2020;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 20 octobre 2020 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.-

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Roxanne Béland, Mme Annie St-Pierre-Tremblay, Mme Valérie Syvrais et M. Samuel Fortin, tous membres du personnel de soutien du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, prennent la parole et s'adressent à Mme Hayette Laouari, présidente, pour manifester leur désaccord face à l'ajout des trois journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2020-2021.

Mme Hayette Laouari, présidente, précise que le pouvoir du conseil d'administration se limite à déterminer les trois journées pédagogiques qui seront ajoutées au calendrier scolaire 2020-2021 – Secteur des jeunes.

5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1- Amendement au calendrier scolaire 2020-2021 – Secteur des jeunes et au calendrier scolaire 2020-2021 de l'école secondaire de Saint-Damien

M. Jean-Marc Jean, directeur général, présente le contexte ainsi que la proposition d'ajout des trois journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2020-2021 – Secteur des jeunes.

Mme Nadine Demers propose les trois journées pédagogiques supplémentaires suivantes : 22 janvier 2021, 19 février 2021 et 16 avril 2021. Mme Annie-Alexandra Lavoie seconde cette proposition.

Les membres du conseil d'administration votent, à la majorité, pour le rejet de cette proposition.

De retour à la proposition initiale, Mme Hayette Laouari, présidente, présente le projet de résolution.

ATTENDU l'annonce du ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, concernant l'ajout de trois journées pédagogiques destinées à la formation et à la planification pour le personnel enseignant;

ATTENDU le décret 1128-2020 du 28 octobre 2020 qui vient modifier le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU les dispositions de l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux calendriers scolaires des écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directrices et directeurs d'école des ordres d'enseignement primaire et secondaire;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la consultation effectuée, par voie électronique, auprès des membres du comité de parents en vertu de l'article 193 - 7^e alinéa.

CA-CSSCS-20-11-10-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Gabrielle Brisebois et **RÉSOLU À LA MAJORITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud adoptent l'amendement au calendrier scolaire 2020-2021 des écoles primaires et secondaires et le calendrier scolaire 2020-2021 de l'école secondaire de Saint-Damien;

QUE ces documents fassent partie de la présente résolution comme s'ils étaient cités tout au long;

QUE la résolution n° CC-20-01-28-06 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations;

QUE la résolution n° PDG-20-02-24-04 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

6.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CSSCS-20-11-10-04

Il EST PROPOSÉ par madame Caroline Jean et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la séance soit levée à 20 h 16.


Mme Hayette Laouari, présidente


M. Pierre Côté, secrétaire général

